

## Avis de procédure civile d'exécution

Par **Boby delavega**, le 16/01/2018 à 17:22

Bonjours à toutes et à tous,

J'ai reçu il y a 15 jours un courrier de ma banque stipulant que le trésors public avait tenté de prélever une somme sur mon compte courant. La somme n'y étant pas dans son intégralité, le prélèvement n'a pas pu se faire.

Je suis donc allé au trésor public pour avoir des explications: il s'agit de 5 pv de stationnement datant de 2006, soit bientôt 12 ans.

Ils m'ont dit que pour pouvoir contester je devais régler la facture dans son intégralité

J'ai donc fait un chèque

Cependant ils n'avaient pas mon adresse actuelle bien que j'avais fait mon changement d'adresse sur ma carte grise.

Est il possible de contester et si oui comment m'y prendre?

Merci d'avance

Par **Camille**, le 16/01/2018 à 18:21

Bonjour,

Pourquoi créer deux files identiques à deux heures d'intervalle ?

<http://www.juristudiant.com/forum/avis-de-procedure-civile-d-execution-t30877.html>

Vous pensez avoir plus de réponses ?

Contester sur la base de quel motif ?

[citation]Cependant ils n'avaient pas mon adresse actuelle [/citation]

Manifestement, ils avaient au moins l'adresse de votre banque...

Par **LouisDD**, le 16/01/2018 à 18:51

Merci du signalement, j'ai supprimé le doublon.

De plus je rappelle que nous ne sommes pas habilités à donner des conseils juridiques.

A plus